Démarche d'évaluation et de réactualisation du Projet Educatif de Territoire

Le Projet Educatif de Territoire (PET) 2009/2014 est arrivé à échéance fin 2014.
Les services et partenaires associatifs de la Communauté de communes se sont appuyés sur les axes éducatifs de ce projet dans la mise en œuvre des actions dans le domaine de la petite enfance, l'enfance et la jeunesse.
En 2015, la Communauté de commune souhaite évaluer et actualiser le PET à travers une démarche participative avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.
Début 2016, un nouveau projet se mettra en place pour accompagner de nouveau les services et associations gestionnaires.

Une grande réunion de lancement s'est déroulée le jeudi 11 décembre 2014, à laquelle plus de 90 personnes se sont retrouvées.
A cette occasion, une présentation de la méthode envisagée a été réalisée et les personnes présentes ont travaillé en 7 petits groupes pour affiner la démarche et le calendrier.

Le contexte de la mise en place du PET

Le PET constitue un outil de concertation et de construction entre les différents acteurs éducatifs d'un même territoire. Il favorise et permet le rapprochement entre les instances territoriales et les acteurs locaux.

Le PET 2009/2014 s'est inscrit dans une démarche globale de solidarité et de cohérence territoriale concernant les dispositifs institutionnels, les acteurs locaux, les projets associatifs, le projet politique de la Communauté de commune.

> En 2009 : la Communauté de communes en charge de la compétence jeunesse réalise un diagnostic portant sur l'ensemble des actions du champ éducatif menées sur notre territoire. Sur cette base, le PET 2009/2014 a été élaboré dans une démarche de co construction avec les acteurs éducatifs.

> En 2011 : la Communauté de communes prend la compétence petite enfance, enfance avec une volonté de mener une réflexion globale.

> En 2013 : elle reprend la gestion directe de l'animation jeunesse.
En complément des services, plusieurs associations partenaires mettent en œuvre la compétence communautaire.

Dans le cadre du Projet Educatif de Territoire un montant est alloué pour le financement d'actions correspondantes aux objectifs déclinés dans le PET. En 2013/2014, 28 actions ont pu être accompagnées financièrement.

> En 2014 : la Communauté de communes retient les CEMEA pour accompagner l'évaluation et l'actualisation du PET pour un coût estimé à environ 15 000€. Le Conseil général co finance ce dossier à hauteur de 10 500€.

Le PET arrive à échéance.
La collectivité vient donc de lancer une démarche d'évaluation en vue de réactualiser le PET à partir du 1er janvier 2016. L'année 2015 sera marquée par une démarche de réflexion partagée avec l'ensemble des acteurs éducatifs du territoire.

La méthode envisagée

La Communauté de communes a décidé de s'appuyer sur les CEMEA pour accompagner cette démarche.

Les **Céméa** (Centre d'Entraînement aux méthodes d'éducation Active) sont un mouvement de personnes engagées dans des pratiques autour des valeurs et principes de l'éducation nouvelle et des méthodes d'éducation active, pour transformer les milieux et les institutions par la mise en action des individus. » www.cemea.asso.fr
C'est une association éducative complémentaire de l'enseignement public, reconnue d'utilité publique depuis 1966, habilitée par divers ministères et administrations publiques.

Régis BALRY est directeur régional des CEMEA Pays de la Loire. Les champs d'intervention des CEMEA sont la Petite Enfance (formation des assistantes maternelles), animation (formation CQP pour les animateurs périscolaires), l'école (formation des enseignants), les projets internationaux.

La démarche s'appuiera sur plusieurs instances :

Le groupe de pilotage est constitué :

- 7 membres élus commission petite enfance, enfance et jeunesse
- Les partenaires institutionnels : la DDCS, la CAF, le CG44, la DASEN
- Des représentants d'associations (sportive – foot et judo par exemple, AR44, FCPE, OGEC, association culturelle)
- les CEMEA et les services de la CC CPR

Le groupe de pilotage doit traiter le projet éducatif global et donc l'ensemble des dispositifs (PEDT, le CEJ, le PJT,…)
Il doit permettre d'aider à la prise de décision, d'être une prise de recul par rapport aux enquêtes sociales (entretiens, questionnaires familles...)
Le groupe de pilotage n'a pas forcément une vocation à perdurer au delà de Janvier 2016.
La question sera posée en fonction de la dynamique interne et du lien possible entre le groupe de pilotage et la commission.
Les fonctions du groupe de pilotage :

- Suivi global de l'avancement de l'évaluation et de l'écriture du projet
- Valide l'organisation technique de la démarche globale
- Relayer les avancées auprès des acteurs concernés
- Alimenter l'étude (réflexion et analyse) et participer à l'élaboration des outils de l'étude : prise de recul et retours sur les outils.

Il se réunira 3 à 4 fois dans l'année.

Le groupe de concertation est plus large et peut être constitué de 40 à 80 personnes.
Il est composé :

- des membres du groupe de pilotage
- des élus
- des représentants des écoles : enseignant(e)s et parents d'élèves
- des représentants d'associations loisirs, sportives et culturelles
- des différents services municipaux et intercommunaux

Ce groupe de concertation se réunira à plusieurs reprises :

- Le 11 Décembre 2014 : lancement de la démarche
- 3 à 4 fois entre juin et novembre 2015 : validation de l'évaluation et construction du PET réactualisé

Le Bureau communautaire valide le processus et les textes (PEDT, PET, évaluation...)
Il valide les décisions que le groupe de pilotage ne sent pas légitimes à valider.
Cette vigilance est portée par le Vice Président Petite Enfance-Enfance-jeunesse et l'ensemble des membres de commission enfance-jeunesse

L'échéancier

Premier trimestre : réalisation d'une trentaine d'entretiens (élus des 7 communes, structures de loisirs, associations sportives et culturelles, collèges, écoles, institutionnels…).
Objectifs : évaluation du PET 2009/2014, perspectives d'actualisation.

Deuxième trimestre : questionnaire aux familles et aux usagers
Objectifs : présentation globale de l'évaluation, définition des nouveaux axes à ajouter au PET.

Troisième et quatrième trimestre : groupe de travail autour des axes, synthèse et rédaction du PET, réunion publique.
Objectif : validation de la démarche et des textes en décembre 2015.